



COMMUNE DE FOUNEX AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions et de son règlement d'application ainsi que sur la loi sur les routes (LRou), la Municipalité de Founex soumet à l'enquête publique du 12 novembre 2022 au 11 décembre 2022 :

- **décadastrations des parcelles 657, 67 (partielle) et 38 affectées en zone village et regroupement au domaine public.**

Le dossier d'enquête est disponible au greffe de la Commune de Founex du 12 novembre au 11 décembre inclusivement, où la population peut en prendre connaissance.

Le dossier est également disponible sur le site internet de la commune :

www.founex.ch

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au greffe de la Commune de Founex (Route de Châtaigneriaz 2, Case postale 48, 1297 Founex) dans le délai indiqué.

La Municipalité